

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 17 avril 2024

04.2024-21	<u>INFORMATIQUE</u> <u>OBJET</u> : Achat d'un logiciel de protection de sécurité de la messagerie
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que le logiciel antispam est indispensable pour la protection de la messagerie et du filtrage des courriers électroniques potentiellement dangereux ou inappropriés,

Considérant que le logiciel répond aux prérogatives de l'audit de sécurité effectué en 2023,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de signer un devis avec la société APSSI sise 2 rue de la Lagune – Parc d'activités de Viais – 44860 PONT- SAINT-MARTIN, portant sur l'achat d'un logiciel de protection de sécurité de la messagerie, pour un montant de 6 695,30 € HT soit 8 034.36 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »